

COMMUNAUTE DE COMMUNES CREUSE SUD-OUEST
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 27 Janvier 2026 - Délibération n° 2026/01/09

Objet : MIGRATION DES BOITES MAILS ET DES LICENCES OFFICE VERS MICROSOFT

L'an deux mille vingt-six, le 27 Janvier, à dix-huit heures trente-huit, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes Creuse Sud-Ouest s'est réuni en session ordinaire à l'espace Chabrol, commune de Sardent, sur la convocation en date du 20 Janvier, qui lui a été adressée par M. Le Président, conformément aux articles L 5211-2 et 2122-8 alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents : DESLOGES Georges – FAURE Josette – PACAUD Patrick – SARTY Denis – SIMON-CHAUTEMPS Franck – ESCOUBEYROU Luc – MALIVERT Jacques – SUCHAUD Michelle – GARGUEL Karine – BOSLE Alain – MAGOUTIER Gérard – DESSEAUVE Nadine – LEGROS Jean-Bernard – DAVID Robert – DUBREUIL Raymond – BERTELOOT Dominique – FERRAND Marc – MEYER Christian – CATHÉLOT Guy – MOREAU Jean-Claude – GODET Serge – RABETEAU Raymond – DAURY Claudine – LUMY Bernard – ROYÈRE Joël – SALADIN Christine – LAINÉ Joël – GRENOUILLET Jean-Yves – LAGRANGE Serge – DERIEUX Nicolas – PAMIES Jean-Michel – LEHERICY Joseph – NOURISSEAU Pierre-Marie – GAUDY Sylvain – PICOURET Michel – GAILLARD Thierry – AUGUSTYNIAK Jérôme – DUGUET Pierre – CAILLAUD Monique – LAPORTE Martine

Étaient excusés : COTICHE Thierry – DUBOIS Sandrine – BOUDEAU Philippe – SPRINGER Liliane – RIGAUD Régis – POUGET-CHAUVAT Marie-Hélène – FINI Alain – MALIVERT-LAGRAVE Annick – FLOIRAT Myriam – BENABDELMALIK Clément – VALLAYES Gaël – CLOCHON Bruno – PARAYRE Régis – DUGAY Jean-Pierre – PAROT Jean-Pierre – DEPATUREAUX Gilles – COUCAUD Thierry – POITOU Delphine – CALOMINE Alain – DEFEMMЕ Catherine – CANFORA Carmine – TROUSSET Patrick – PATAUD Annick

Pouvoirs :

1. M. Thierry COTICHE donne pouvoir à Georges DESLOGES
2. Mme Marie-Hélène POUGET-CHAUVAT donne pouvoir à Karine GARGUEL
3. M. Alain FINI donne pouvoir à M. Alain BOSLE
4. Mme Annick MALIVERT-LAGRAVE donne pouvoir à M. Jacques MALIVERT
5. Mme Delphine POITOU donne pouvoir à M. Nicolas DERIEUX

Suppléances : M. Bernard LUMY – Michel PICOURET

Secrétaire de séance : Jean-Claude MOREAU

Scrutin ordinaire

En exercice	Présents	Votants			
		45			
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
64	40				
Pour	Contre	Abstention(s)	Blanc(s)	Nul(s)	Refus de vote
42	0	3			

Afin de structurer les services de la Communauté de communes, il est urgent d'optimiser l'usage des outils informatiques.

Les équipes de Creuse Sud-Ouest ont assisté comparativement aux démonstrations des outils proposés par Google et Microsoft.

L'environnement de travail offert par Microsoft a retenu l'attention des membres présents.

L'offre s'articule en deux temps :

- 1- Une prestation technique unique de migration des boites mails à hauteur de 13 175,00 € HT soit 15 810,00 € TTC ;
- 2- L'abonnement annuel des 75 licences offices : 7 602,00 € HT soit 9 122,40 € TTC*.

**Pour un engagement initial de 36 mois.*

Après avoir entendu cet exposé et en avoir débattu, le Conseil communautaire décide de :

⑥ Retenir l'offre de la société SinchroneIT - 1B rue de l'Octant - 38130 ÉCHIROLLES - SIRET 521 504 506 00200, revendeur des solutions Microsoft, pour un engagement initial de 3 ans ainsi décomposée :

- Une prestation technique unique de migration des boites mails à hauteur de 13 175,00 € HT soit 15 810,00 € TTC ;
- L'abonnement annuel des 75 licences offices : 7 602,00 € HT soit 9 122,40 € TTC ;

- ⑥ Dire que les crédits nécessaires seront inscrits au budget primitif 2026 ;
 ⑥ Autoriser M. Le Président à signer tout autre document relatif à cette affaire.

Fait et délibéré les jour et mois et an susdits,
 Au registre suivant les signatures.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
 Sylvain GAUDY

